



Refus de transcription de mariage et de transcription d'enfant

Par **bebus**, le **03/07/2014** à **14:54**

j'ai fais une demande de certificat à mariage section consulaire de l'ambassade de France Cameroun au mois de decembre ma femme convoqué le 11 mars moi par ma mairie le 3 avril je suis partie au Cameroun le 7 avril pour me marier pas de nouvelle de l'ambassade j'ai tel à ma mairie qui ma répondu toujours pas de demande de publication de bans comme j'ai la double nationalité je suis franco canadien je me suis marié le 9 mai en tant que canadien le canada demande aucun papiers et reconnait le mariage j'ai transmis mon dossier de demande de transcription le 13 mai je suis revenu le 30 juin et j'avais un courrier qui me disait défaut d'intention matrimoniale et que le dossier a été transmis au procureur de Nantes et que ça vas prendre des mois il pense que c'est un mariage de complaisance je peu vous dire que c'est un mariage sérieux malgré notre grande différence d'age on se connait depuis 2010 j'ai meme vecu 3mois avec elle en 2013 et 3 mois en 2014 on s'entend tres bien elle à une fille qui vas avois 16 ans qui avait pas été reconnu par son père je l'ai reconnu en juin 2013 envoyé le dossier au mois d'octobre 2013 j'ai eu une réponse le 12 juin ma voisine ma tel et ma lu la lettre qui disait qu'il refusé la transcription pour defaut de validité d'acte de naissance et qu'il envoyait le dossier au procureur de Nantes j'avais fais faire une copie conforme au mois de mai et au mois d'octobre ça faisait plus de 3mois je pense que c'est pour ça je voudrais savoir si le procureur peut refuser la transcription de ma fille et aussi du mariage j'ai fais se qu'il fallait pour avoir un certificat qu'il m'aurait jamais envoyé et en tant que canadien j'avais le droit de me marier j'ai le moral à zéro car tout ça vas prendre des mois et je vie seul depuis longtemps et c'est tres dur d'etre loin de ma femme et de ma fille et prendre un avocat ça coute tres cher pensez vous que j'ai une chance avec le procureur si il refuse j'écrirai à la cour européenne des droit de l'homme mes il y en à pour des mois et peut'etre des années je ne suis plus tout jeune et je voudrai bien avoir ma femme et ma fille avec moi,merçi.

cordialement

claude vallet
4,place françois merle
le bourg
16110 yvrac et malleyrand
tel:0545259327